



Points forts du projet GABON

« Projet d'appui à la prévention et à la lutte contre la grippe aviaire au Gabon »

Numéro du projet: OSRO/GAB/801/EC

Donateur: Union européenne

Contribution: 1 025 000 EUR

Date du projet: 16/12/2008 – 15/10/2010

Régions ciblées: tout le territoire

Contact: Daniele Donati
Chef, Service des opérations d'urgence
Courriel: daniele.donati@fao.org



Objectif: Contribuer à limiter les risques de pandémie de grippe humaine d'origine aviaire en participant à la lutte mondiale contre l'épizootie de grippe aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N1.

Partenaires : Le Ministère de la planification et de la programmation du développement et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la sécurité alimentaire et du développement rural.

Bénéficiaires: Le personnel du Réseau d'épidémiosurveillance des maladies animales au Gabon (REMAGA), du laboratoire national vétérinaire, du laboratoire de la santé publique, du comité technique national, des associations d'éleveurs ainsi que les populations locales et la communauté internationale.

Activités réalisées:

- Formation de 383 agents des services vétérinaires, du REMAGA, du laboratoire national vétérinaire et de la santé publique ainsi que des associations d'éleveurs ;
- dotation de matériel et d'équipements afin de rendre opérationnel le dispositif de prévention et de lutte contre l'IAHP H5N1 ; et
- organisation régulière de réunions de concertation pour élaborer et valider des outils indispensables à la prévention et au contrôle de la grippe aviaire au niveau national.

Résultats:

- Réactivation du système de surveillance épidémiologique ;
- renforcement des capacités nationales dans la prévention et le contrôle de la grippe aviaire ;
- renforcement des compétences des laboratoires grâce au matériel distribué ;
- renforcement des capacités d'intervention des agents de terrain ;
- renforcement de la collaboration entre les différentes structures de la santé animale et les principaux partenaires ;
- activation des 42 postes de surveillance du REMAGA ;
- participation active du Gabon à la dynamique de collaboration entre les pays initiée par les réseaux régionaux ;
- meilleure circulation et transparence des informations zoonitaires ; et
- harmonisation des stratégies de surveillance et de lutte contre l'IAHP au niveau régional et sous-régional.